



Primes au personnel : Déclaration de l'intersyndicale des Agents de Direction

Paris, le 22 Juin 2020

Monsieur le Directeur de l'UCANSS,

Nous avons appris lors de l'INC Maladie du 17 juin, confirmées par la notice UGECAM envoyée le 18, les exclusions des Directeurs Généraux et des Directeurs Comptables et Financiers des bénéficiaires de la prime COVID.

Cette note indique de surcroît « **comme pour tous les organismes de Sécurité Sociale, conformément à l'orientation retenue par les différentes branches de Sécurité Sociale** », ce qui ne laisse pas de doute quant aux annonces qui seront faites lors de la « réunion d'informations et d'échanges » pour l'attribution de la prime à l'ensemble de la Sécurité sociale, le 29 juin prochain.

Monsieur le directeur, **nous dénonçons fermement ces exclusions**, que ce soit pour les UGECAM comme pour tous les autres organismes de la Sécurité sociale. Nous vous demandons de rétablir l'unicité des critères à l'image de l'unicité du personnel de la Sécurité sociale.

Nous exigeons que le 29 juin lors de cette réunion soit annoncée l'annulation de ces exclusions dans les UGECAM. En parallèle nous demandons qu'aucune mention d'exclusion des cadres dirigeants ou de tout agent de direction ne soit inscrite dans les critères d'attribution des différentes branches.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Pour le SNFOCOS

Pour le SNPDOSS CFE CGC

Pour le SNADEOS CFTC

Alain GAUTRON
Secrétaire Général

Bertrand PICARD
Président du SNPDOSS CFE CGC

Jean Pierre CABOT
Président du SNADEOS CFTC